Le contrat de mariage

Références du dossier

Dossier:

Date de signature : 10/05/2022

Rédacteur :

Saisie

Y a-t-il des biens dont la valeur est déclarée ? OUI

Valeur totale des biens mobiliers et immobiliers : 10000 €

Valeur des droits immobiliers transmis au conjoint : 10000 €

Emoluments de formalités afférents à la rédaction de l'acte

Veuillez indiquer le nombre de pages : 5

Nombre de copies : 1

Nombre de copies authentiques : 1

Emoluments de formalités et Débours

Emolument de formalités HT : 356,58 €

Débours : 50,00 €

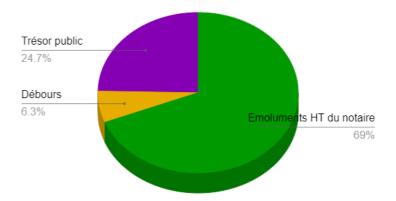
Total des droits et frais

Emoluments HT du notaire : 545,26 €

Débours : 50,00 €

Trésor public : 195,05 €

Montant des frais : 790,31 €



Détail des frais

Emoluments du notaire - C.com. Art. A 444-82

Prise en compte de l'émolument minimum.

Emolument réglementé : 188,68 €

Récapitulatif et calcul de la TVA

Total HT des émoluments du notaire : 188,68 €

Emoluments de formalités (HT) : 356,58 €

Total HT : 545,26 €

TVA: 109,05 €

Total TTC : 654,31 €

Débours

Débours : 50,00 €

Trésor public

Enregistrement:

Acte enregistré gratuitement (CGI art 847-1)